

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 120 (1994)  
**Heft:** 18

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Jean-Pierre Weibel,  
rédacteur en chef

Dans l'histoire de l'Europe, les frontières nationales sont des entraves récentes aux déplacements. Au Moyen Age, on voyageait beaucoup, nonobstant les mauvais chemins et la précarité des moyens de transport. Les obstacles étaient liés aux rigueurs de la nature, à l'activité des bandits – de grand chemin, précisément – et aux guerres que se livraient grands et petits seigneurs.

Les nations n'existant pas, les Etats féodaux se manifestaient, sur le chemin des voyageurs, essentiellement par la perception des divers droits de passage.

Les activités qu'on nommerait aujourd'hui transfrontalières se déroulaient sur des distances qui nous paraissent actuellement prohibitives, compte tenu de la lenteur des déplacements et de l'absence de moyens de communication rapides.

Des exemples? Il est impressionnant de suivre les pérégrinations des moines fondateurs de couvents au début de notre millénaire. On en trouve des témoignages dans des lieux qui nous semblent aujourd'hui loin de tout: sur le plafond de l'église d'un ancien petit couvent bénédictin, au fond d'une vallée de la Forêt-Noire, on peut suivre par l'image son fondateur saint Ulrich, arpentant l'Europe de la mer du Nord à la Méditerranée, en passant par le Gürbetal bernois. On est loin des commodités du tourisme pédestre de notre époque...

En Bavière, haut lieu de la bière, on apprend que les moines du couvent de Benediktbeuern (où furent trouvés les *Carmina Burana* qui ont inspiré Carl Orff) exploitaient des vignes dans ce qui est aujourd'hui le Tyrol du Sud, sans téléphone, ni poste, ni camions ou chemins de fer.

Ces exemples sont empruntés à la vie de l'Eglise, parce qu'elle illustre précisément l'intensité des activités transfrontalières – religieuses et séculières – dans un Moyen Age qu'on nous montre souvent comme un trou noir dans l'histoire de notre civilisation.

Aujourd'hui, les frontières constituent des obstacles bien réels, mais sont enfin perçues au niveau des nations comme un frein à leur développement, d'où la création et l'élargissement spectaculaire de l'Union européenne, avec ses projets de levée des restrictions au mouvement des biens et des personnes. Isolé de cette évolution, notre pays paie sur bien des plans le prix de sa frilosité.

Toutefois, la Suisse des urnes n'est pas identique à celle qui fait vivre le pays. Des hommes, des institutions et des entreprises dépendent de la liberté des échanges internationaux dans tous les domaines, de la formation à l'industrie ou au commerce, qu'il s'agisse d'importer ou d'exporter des produits ou des services.

Bâle et sa région sont l'un des théâtres où se manifeste la volonté de coopération par-dessus les frontières. On lira dans ce numéro qu'il ne s'agit là au fond que d'un retour aux sources, d'un affranchissement d'obstacles légués par des administrations pas toujours bien inspirées. Le lecteur constatera que même l'inévitable prolifération de règlements nationaux ne peut empêcher le consensus, dès lors que l'on est d'accord, de part et d'autre de la frontière, sur des objectifs communs.

Il y a là des motifs d'optimisme, pour les ingénieurs et les architectes de Genève et de la région française Rhône-Alpes, de voir fructifier leurs efforts en vue d'institutionnaliser une concertation transfrontalière. L'Europe des régions est une voie prometteuse, à l'ombre de l'Europe des nations; c'est même actuellement la seule voie, pour nous autres Suisses, de rester – je dis bien rester, et non devenir – Européens.